



Demande faite à mon insus pour le choix du collège

Par **couète**, le **31/05/2010** à **09:39**

Bonjour, ma fille de 11 ans entre au collège en septembre, par le suivi de secteur de son école primaire, mais elle a appris ce week-end chez son papa, (nous sommes séparés et j'ai la garde exclusive) par la nouvelle compagne de son père que ça n'avait servi à rien qu'elle ait visité le collège car ils avaient fait une demande de leur côté pour un autre collège. puis je intervenir, et ai-je un recours?(plus de communication du tout suite à ma revalorisation de la pension alimentaire qu'il ne faisait pas depuis 4 ans) merci d'avance de votre aide

Par **Melanie555**, le **05/06/2010** à **13:22**

Bonjour, Si vous avez l'autorité parentale conjointe, le choix du collège ne peut être fait sans votre consentement, et encore moins par la compagne du papa ... Cordialement